



Institut Sainte-Marie

Enseignement secondaire

Place d'Arenberg 20
6200 CHATELINEAU

☎ 071/38 09 39

Châtelineau, le 29 juin 2020.

Aux parents et responsables
Des élèves de l'Institut Sainte-Marie

Madame, Monsieur,

Nous avons estimé au mieux le coût des photocopies distribuées aux élèves pour cette année scolaire 2020-2021. Nous diminuerons les montants listés ci-dessous de 3/10 des montants facturés en 2019-20 pour nos anciens élèves.

Nous envisageons de diminuer graduellement les frais des manuels scolaires et de photocopies. Ceux-ci seront remplacés par l'acquisition de Chromebooks par achat direct ou par location/achat sur 4 années.

Nous commençons par les élèves de 1^{ère} année qui ne paieront pas de frais scolaires pour 2020-21.

- en 2^e année commune : 25€
- en 2^e Dif : 50€
- au deuxième degré technique (3^e et 4^e année) : 50€
- au deuxième degré professionnel boulangerie et restauration : 75€
- au deuxième degré professionnel (autres options) : 60€
- au troisième degré professionnel : 75€
- au troisième degré technique (forte utilisation office 365) : 40€

Nous vous demandons de verser un acompte de 25€ sur le compte

BE 63 3600 4359 2008 de l'Institut Sainte-Marie pour le 2 octobre 2020, **en**

mentionnant dans la communication le nom et le prénom de l'élève pour lequel vous effectuez le virement. Il vous est aussi possible de payer cet

acompte auprès de l'économe en vous présentant à la place d'Arenberg, 20.

Le solde vous sera facturé en cours d'année avec rappel éventuel des frais scolaires antérieurs encore impayés.

Les autres frais éventuellement réclamés pour du matériel ou des sorties seront répertoriés trimestriellement sur un document que vous pourrez obtenir à la fin de chaque trimestre. Ces demandes sont toujours justifiées par un document ou une note au journal de classe.

Bonne rentrée à tous.


K MONFILS
Econome


T. DEBRUX
Directeur